

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUILLET 2026



# RAPPORT MORAL



**C**hers membres, chers partenaires,  
Durant l'année 2025, l'Adeupa a poursuivi ses interventions, en cohérence avec les trois axes inscrits dans son programme triennal 2024/2026 : regarder l'avenir avec responsabilité, coconstruire les solidarités territoriales, mettre en commun les ressources.

Comme tous les ans, l'assemblée générale de juin a été l'occasion d'organiser un temps mobilisant l'ensemble des partenaires. Pour cette année, c'est un travail en ateliers sur quatre scénarios prospectifs potentiels pour l'Ouest breton qui a été organisé, mobilisant une cinquantaine de personnes. Ces moments sont importants pour notre dynamique partenariale et coopérative, et traduisent le rôle majeur que joue l'agence en matière d'animation territoriale.

L'année a également été marquée par un investissement soutenu de notre équipe dans l'accompagnement des élus et des services territoriaux pour la finalisation des schémas de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Morlaix et du Pays de Brest. Sur les questions de planification, l'agence a également engagé l'accompagnement de la révision du PLUI de la Communauté de communes du Pays des Abers, et a poursuivi le fort accompagnement de Brest métropole dans l'élaboration de son projet stratégique urbain. Par ailleurs, le partenariat avec les agences d'urbanisme bretonnes et la Région Bretagne pour la déclinaison du MOS foncier s'est poursuivi dans le cadre de la Conférence régionale de gouvernance du ZAN.

Dans un contexte de crises sociales et économiques croissantes, l'agence reste vigilante et attentive aux plus vulnérables et aux signaux faibles. Elle a ainsi actualisé l'observatoire du logement étudiant à Brest métropole et étudié les modalités d'insertion des étudiants dans l'emploi. Elle a également accompagné le CCAS de Brest dans l'évolution de son dispositif de billetterie sociale.

En outre, l'engagement de l'Adeupa autour d'un destin commun pour l'Ouest breton, bâti sur une vision collective et objective, et favorisant l'alliance et la concordance des territoires s'est traduit dans plusieurs projets.

Ainsi, l'animation partenariale de l'observatoire de l'état de l'environnement et de la transition écologique a donné lieu à la publication d'une étude sur les dynamiques énergétiques, qui vise à fournir des données précises et pertinentes pour éclairer les décisions et orienter les actions en faveur d'une gestion durable des ressources.

En matière de mobilités, deux études ont été publiées : l'une relative aux problématiques de mobilité des personnes vulnérables et l'autre sur les mobilités en milieu rural.

Parallèlement, la stratégie locale de la donnée continue de se déployer. Une demi-journée d'échanges, avec des conférences et des tables rondes sur la data et l'intelligence artificielle a notamment été organisée. En outre, l'agence a continué à animer

différents cas d'usages de croisement de données au service de l'intérêt général et de l'amélioration des politiques publiques.

Il convient de noter aussi le lancement d'un travail prospectif associant les quatre EPCI costarmoricaïns membres de l'agence, traduisant l'ancrage fort de l'Adeupa dans ce département.

Ces initiatives témoignent de la volonté de l'Adeupa de participer à la construction d'un avenir durable pour l'Ouest breton, en mobilisant les acteurs locaux et en favorisant une dynamique de coopération.

Les deux observatoires créés en 2025 (celui dédié au tourisme métropolitain et celui sur les enjeux de l'aménagement) sont montés en puissance. Dans le cadre de ce dernier, un mode d'emploi synthétique pour la mise en œuvre de stratégies urbaines et paysagères a été réalisé.

Des analyses de deux filières économiques spécifiques et stratégiques, l'intelligence artificielle et la dronisation maritime, ont été menées. Centrées en premier lieu sur Brest Métropole, elles essaient en fait sur un territoire beaucoup plus large, correspondant à l'aire de rayonnement de la métropole.

Par ailleurs, dans l'objectif de mieux porter à connaissance les travaux, des webinaires ont été organisés, comme par exemple ceux sur la conjoncture économique dans le pays de Brest. En outre, l'étude réalisée en 2024 sur les meublés de tourisme et les résidences secondaires a été présentée dans plusieurs EPCI. Ces initiatives témoignent de l'engagement de l'Adeupa à valoriser et à diffuser des informations pertinentes.

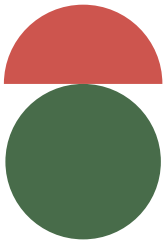
L'Adeupa a également accueilli le séminaire d'été annuel des directrices et directeurs d'agences d'urbanisme de France, ce qui a permis de présenter à une quarantaine d'acteurs venus de France métropolitaine ou ultra-marine le dynamisme du territoire et sa maturité en matière de coopérations.

Concernant la vie interne de l'association, il convient de noter une révision de l'accord d'entreprise, qui intègre notamment des évolutions en matière d'organisation du travail, dans la continuité des travaux menés avec l'équipe salariée dans le cadre du projet d'agence.

En conclusion, je tiens à remercier les membres et l'équipe salariée pour leur engagement et leur soutien. Ensemble, nous poursuivons nos efforts pour le développement harmonieux de notre territoire, en répondant aux défis qui se présentent à nous dans une logique de coopérations. Dans cette perspective, l'Adeupa sortira en 2026 un ouvrage sur les défis et ressources de l'Ouest breton qu'elle diffusera en 2026, afin de fournir aux nouveaux élus des éléments de lecture des dynamiques territoriales.

**François Cuillandre,**  
Président de l'Adeupa





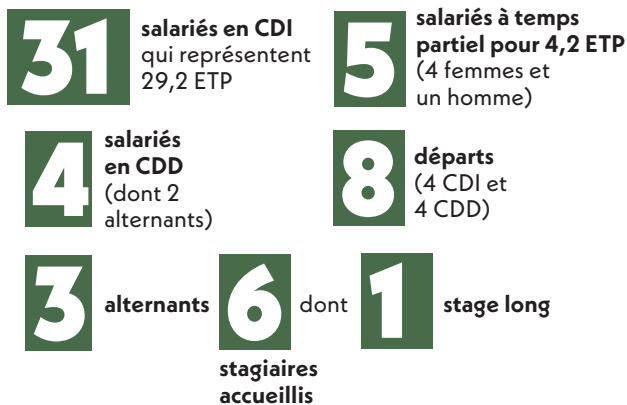
# BILAN SOCIAL

L'année 2025 a permis de consolider le projet d'agence.

À la suite de la réorganisation de l'équipe, le rôle fonctionnel des délégués thématiques s'est affirmé et il/elles ont pu être les garants de la transversalité et de la faisabilité des projets en lien avec les directeurs. Il y a eu plusieurs intérimaires à assurer avec le départ de la directrice Ressources et communication fin août 2025, ainsi que le congé de maternité de la chargée de mission Animation et méthode. Par ailleurs, dans le courant de l'année, trois chargés d'études ont quitté l'agence. Malgré ces absences, l'équipe a pu mener à bien les projets grâce à la mobilisation de tous. Cela démontre, s'il en était besoin, l'agilité et la cohésion de l'équipe.

Plus particulièrement sur le volet interne du projet d'agence, tous les projets des 6 axes ont été poursuivis avec la mise en place du « mur collaboratif » dans l'Urbalieu et la mise en place de mobilier pour des espaces de pause de qualité (Axe 1). L'axe 2 sur « la facilitation de la vie professionnelle et de la vie privée » a été particulièrement développé avec l'actualisation du livret d'accueil « Adeupa, Mode d'emploi », qui permet de tout savoir rapidement sur la vie quotidienne à l'agence et les règles internes.

## Emplois



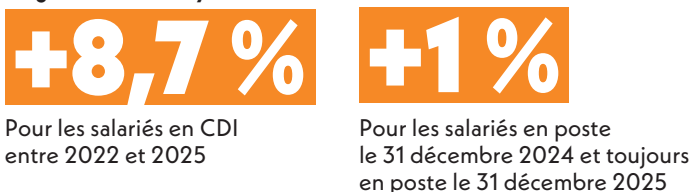
## Âge et ancienneté



## Rémunération



### Augmentation moyenne



Sur le volet sécurité et santé au travail et bien-être au travail, la procédure d'alerte et de prise en charge sur les risques psychosociaux a été formalisée, en lien avec les représentants du personnel.

Cette procédure détaillée (alerte puis prise en charge), avec définitions de différentes situations, prend toute sa place dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). La démarche a été reconnue de qualité par la médecine du travail.

En lien avec la référente « harcèlement moral et sexuel et agissements sexistes » une formation collective sur la sensibilisation aux questions d'égalité et de non-discrimination a été proposée à l'équipe

Une souplesse a été accordée pour que les seconds parents puissent participer aux examens médicaux pendant la grossesse et pour permettre au salarié de rester facilement près de son enfant malade avec une attestation sur l'honneur. Le télétravail est très facilement rendu possible, sur demande, pour des besoins personnels.

Pour le temps de travail (Axe 3), le logiciel Compas de suivi du programme de travail a été refondu pour être plus fonctionnel et intègre désormais les demandes d'absences et la déclaration des heures de présence et l'imputation de celles-ci, ce qui facilite pour les salarié-es la gestion de leurs horaires et plans de charge.

En fin d'année, l'équipe a également été acculturée à l'utilisation de l'IA avec une formation collective.

Pour la clarification des parcours professionnels (Axe 4), les fiches de poste ont été revues et les échanges sur les souhaits et perspectives d'évolution ont été encore plus renforcés dans les entretiens d'évaluation. Le travail sur le Plan de développement des compétences a été engagé et sera poursuivi en 2026.

2025 a également permis de procéder au recrutement de 5 personnes (4 dans le cadre de mobilités et une en renfort), dont 3 pour des arrivées au début de l'année 2026.

## Absences



## Formation



# NOTRE ACTIVITÉ EN UN COUP D'ŒIL

Dans la poursuite de son programme partenarial cadre 2024-2026, l'année 2025 a permis à l'Adeupa de finaliser certains gros dossiers de planification comme les SCoT des Pays de Brest et Morlaix, de favoriser une vision prospective pour l'Ouest breton avec des scénarios pour 2050, et de consolider et approfondir les différents observatoires grâce à une stratégie de la data renforcée. De nouvelles voies d'exploration s'ouvrent avec l'IA, les démarches prospectives et des temps forts d'animation à développer.

**2** Scot arrêtés

**27** publications dans le cadre des observatoires thématiques

**80** participants à la 2<sup>e</sup> matinée de la data

**14** planches de chiffres clés des territoires membres mises à jour

**142** participants aux 4 webinaires organisés

**3 350** abonnés au réseau social LinkedIn dont **700** nouveaux en 2025

## Regarder l'avenir avec responsabilité

En 2025, l'Adeupa a poursuivi sa mission d'analyse de l'évolution des modes de vie dans l'objectif de garantir un aménagement objectif et pertinent des territoires au profit de leurs habitants. Dans cette optique, elle a accompagné deux territoires, le Pays de Brest et celui de Morlaix, dans la finalisation de leurs schémas de cohérence territoriale (SCoT) qui ont ensuite été arrêtés par leurs instances délibérantes en février et en mars 2026. Ces territoires disposent donc d'une feuille de route à moyen terme pour leur aménagement et leurs documents d'urbanisme réglementaire. Ces démarches ont également permis d'organiser des rencontres thématiques sur l'énergie ou l'évolution du trait de côte.

Le club planification a réuni les partenaires de l'agence autour de sujets à enjeux comme la meilleure utilisation des orientations d'aménagement et de programmation dans les PLUI ou la meilleure prise en compte de la dimension paysagère dans les stratégies d'aménagement.

Concernant le thème de l'habitat, qui est très lié aux besoins de la démographie et des nouveaux modes de vie, une journée « démographie et habitat » a été organisée dans le cadre de l'accompagnement de la révision du PLUIH des Abers (production de logements adaptés aux besoins, formes urbaines, maîtrise du foncier, ...). Le PLH de Saint-Brieuc Armor Agglomération a été évalué avec une présentation en CIL sur la question de l'attribution des logements.

En matière d'économie, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement économique de Brest métropole - SMDE Cap 2030, l'agence s'est penchée sur les filières à haut potentiel. Plusieurs études ont vu le jour et des présentations ont été réalisées (forum de l'économie, conférence territoriale de l'enseignement supérieur, AI Days, ...) sur la cybersécurité, l'intelligence artificielle et la dronisation maritime.

L'agence a également participé au programme de recherche Popsu avec l'Université de Bretagne occidentale et Brest métropole pour proposer un nouveau récit de métamorphose brestoise.

L'agence a aussi pour mission de se pencher sur les populations les plus vulnérables. Dans le cadre de la nuit de la solidarité de 2024, elle a comptabilisé et enquêté sur les personnes sans domiciles fixes. La plupart sont dans la rue à la suite d'une expulsion ou une arrivée à Brest sans logement avec une augmentation importante du nombre de femmes dans cette situation. Une note d'analyse de l'observatoire social a ainsi été publiée en 2025 sur la base de l'enquête faite en 2024.

## Co-construire les solidarités territoriales

L'agence contribue à son niveau à construire un destin commun pour l'ouest breton et à favoriser une vision collective pour consolider l'alliance des territoires. Différents projets contribuent à cet objectif. Ainsi, des scénarios prospectifs à l'horizon 2050 ont été mis en réflexion lors de l'assemblée générale de juin 2025. Ils seront finalisés et objectivés au plus près des réalités des différents territoires durant l'année 2026.

La stratégie locale de la donnée visant à structurer la collecte et la mise à disposition de données d'intérêt général va également dans ce sens. Le projet s'est traduit par la stabilisation du rôle de tiers de confiance de l'Adeupa, la préfiguration de l'offre de service, le suivi de la mise en œuvre des cas d'usage et l'animation du réseau de partenaires locaux.

C'est dans ce cadre qu'a été organisée la seconde « matinée de la Data » en décembre avec une plénière et des ateliers autour de 3 thèmes et cas d'usages :

- Le tourisme : attractivité de Brest à développer avec les SPL dédiées (Brest en vue et les Capucins) ;

- La mobilité : les données de l'application « Waze » pour la connaissance des flux ;
- L'énergie : connaître et gérer la consommation et la production énergétique du parc tertiaire.

## Mettre en commun les ressources

L'Adeupa a dans son ADN la promotion de l'intelligence collective et a pour mission de partager des connaissances objectives et neutres au profit de ses membres et de leurs territoires.

Les observatoires contribuent à cet objectif avec diverses publications en 2025.

- Habitat : une étude sur les meublés de courte durée pour l'Ouest breton et un observatoire des loyers de Brest métropole avec une mise en relief des grandes tendances à l'œuvre ainsi qu'un observatoire sur le logement étudiant (OTLE) et une note d'analyse sur les parcours résidentiels ;
- Économie : des observatoires, notamment sur les pays de Brest, Guingamp, Lannion et Morlaix et un observatoire de l'immobilier d'entreprise du pays de Brest ainsi qu'un observatoire régional de l'économie maritime ;
- Mobilité : une étude sur les problématiques de mobilités des personnes vulnérables présentée lors d'un webinaire
- Un rapport sur l'ouest breton face à la transition énergétique
- Sur le foncier, la mise à jour du référentiel MOS foncier pour la conférence régionale de gouvernance du ZAN. En complément, l'agence a contribué à l'animation des ateliers de la consultation régionale sur la mise en œuvre du ZAN.

Le tourisme, l'aménagement, la démographie et les problématiques sociales des territoires de l'Ouest breton ont aussi fait l'objet d'analyses fines et objectivées.

Ces observatoires ne sont pas simplement des livrables (synthèses, documents, articles, ...) mais plus largement des plateformes de réflexion autour des différentes thématiques avec des rencontres d'acteurs concernés, lors de comités de pilotage et journées ou ateliers d'échanges. Ils permettent de faire vivre collectivement les ressources de l'agence.

Par ailleurs, en 2025, l'agence a poursuivi la publication d'articles web, avec deux articles, un sur les pôles d'échanges multimodaux et l'autre sur l'Ouest breton face à la transition énergétique. Pour mémoire, ce support permet d'approfondir un sujet qui ne serait pas traité dans une publication ou encore offre la possibilité d'être réactif dans la publication de données chiffrées plus brutes en attendant des analyses plus approfondies.

Il convient de noter également le lancement du réseau UrbaOuest associant les agences d'urbanisme de Bretagne et Pays de la Loire dans un objectif de mutualisation des ressources et des réflexions.

Enfin, l'Adeupa a réalisé en 2025 sa première revue « Trait d'Union » qui recense de manière exhaustive toutes les productions de l'année précédente, tant les livrables que les temps d'animation. Publiée en juin, c'est une source d'information complémentaire du rapport d'activité annuel (cf. lien d'accès ci-dessous).

L'agence met aussi à disposition ses productions sur son site internet et les diffuse ensuite via son réseau LinkedIn et sa lettre d'information, pour partager ses travaux avec ses partenaires et son public.

## Quelques temps forts 2025

### 2025

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<p><b>14/01</b> Webinaire sur la conjoncture économique et sur le marché de l'immobilier d'entreprise du pays de Brest</p> <p><b>16/01</b> Présentation de l'étude meublés de courte durée lors de la conférence des maires de Sbaa</p> <p><b>21/01</b> Petit déjeuner de l'habitat (rencontre annuelle avec les professionnels de l'immobilier et du logement de Brest métropole)</p> <p><b>29/01</b> Assemblée générale de l'Adeupa</p> <p><b>30/01</b> Présentation de la focale de l'étude meublés de tourisme à GPA</p>	<p><b>7/02</b> Arrêt du SCoT du Pays de Brest</p> <p><b>28/02</b> Observatoire des loyers 2024 - Petit déjeuner de l'habitat + comité de pilotage</p>	<p><b>6/03</b> Présentation de l'étude nuit de la solidarité à l'ensemble des contributeurs</p> <p><b>14/03</b> Arrêt du SCoT du Pays de Morlaix</p> <p><b>17/03</b> Animation autour de la fresque de l'Ouest breton</p> <p><b>18/03</b> Présentation de l'étude meublés de courte durée à la Matinale des territoires de la Région Bretagne</p> <p><b>25/03</b> Webinaire sur l'étude relative à la mobilité des personnes vulnérables dans l'Ouest breton</p>	<p><b>25/04</b> Club Planification « Mieux utiliser nos OAP »</p> <p><b>29/04</b> Conseil d'administration de l'Adeupa</p>	<p><b>23/05</b> Webinaire flash sur la conjoncture économique du pays de morlaix</p> <p><b>27/05</b> Les PEM : des outils au service d'une mobilité durable - Article web</p>	<p><b>18/06</b> Assemblée générale + ateliers prospectifs de l'Ouest breton, vision 2050</p> <p>Diffusion de la première revue annuelle « Trait d'union »</p> <p><b>21/06</b> Animation d'un séminaire d'élus sur la démographie à Landerneau</p> <p><b>27/06</b> Club Planification « Le paysage dans nos pratiques d'aménagement »</p>	<p><b>4/07</b> Présentation de l'observatoire des loyers de Brest métropole lors du séminaire régional des OLL</p> <p><b>du 9 au 11/07</b> Rencontre et séminaire des directeurs et directrices des agences d'urbanisme de la Fnau, à Brest</p> <p><b>24/07</b> L'Ouest breton face à la transition énergétique - Article web</p>	<p><b>23/09</b> Conseil d'administration de l'Adeupa</p> <p><b>25/09</b> Observatoire de l'immobilier d'entreprise du pays de Brest - Comité de lecture annuel</p>	<p><b>10/10</b> Observatoire régional de l'économie maritime - Présentation des premiers résultats à la Région</p> <p><b>du 15 au 17/10</b> Participation de l'Adeupa à la 6<sup>e</sup> rencontre nationale de la Fnau à Strasbourg sur le thème « L'eau en partage »</p> <p><b>16/10</b> Intervention à la table ronde sur l'IA, lors du forum de l'économie Brest Life</p> <p><b>du 17 au 19/10</b> Participation de l'Adeupa à l'Ocean Hackathon sur la pollution lumineuse en zone côtière</p> <p><b>21/10</b> Rendez-vous du SCoT du pays de Brest, sur le thème de l'énergie</p>	<p><b>5/11</b> Observatoire du tourisme du Pays de brest</p> <p><b>7/11</b> Webinaire flash sur la conjoncture économique du pays de morlaix</p> <p><b>18/11</b> Observatoire de la mobilité</p> <p><b>18/11</b> Comité de pilotage</p> <p><b>18/11</b> Évaluation du PLH de Sbaa - Présentation en CIL du suivi des attributions de logements sociaux</p> <p><b>26/11</b> Animation d'ateliers dans le cadre de la journée régionale sur la mise en oeuvre du ZAN à Saint-Brieuc</p> <p>Animation d'une conférence intercommunale de l'habitat et de l'urbanisme à Lesneven</p>	<p><b>2/12</b> Matinée de la data #2</p> <p><b>12/12</b> Journée d'ateliers démographie/ habitat dans le cadre de la révision du PLUIH des Abers</p> <p><b>15/12</b> MOS foncier de Bretagne - Conférence régionale de gouvernance du ZAN</p> <p><b>17/12</b> Conseil d'administration de l'Adeupa</p>

- Regarder l'avenir avec responsabilité
- Co-construire les solidarités territoriales
- Mettre en commun les ressources
- Vie de l'agence

**TRAIT D'UNION**  
 Trait d'union #2  
 La revue qui détaille toutes les productions

# BILAN ENVIRONNEMENTAL

Face aux défis persistants que sont le changement climatique, la pression sur les ressources et la dégradation des milieux naturels, l'Adeupa poursuit son engagement vers une activité plus sobre et responsable. Après une année 2024 marquée par la structuration du plan d'action environnemental de son projet d'agence 2024-2026, il s'agit désormais de s'inscrire dans une logique de consolidation, même si les actions à plus fort impact (flotte complète de véhicules hybrides, formation de l'équipe à l'écoconduite, ...), sont parfois freinées par des limites techniques ou des rapports coûts-bénéfices encore incertains. Certaines expérimentations menées en 2024 ont donc dû être ajustées. Malgré ces contraintes tout en renforçant sa vigilance collective autour de pratiques professionnelles plus vertueuses, l'agence poursuit sa démarche type RSE en lien avec le collectif des « Dirigeants responsables de l'Ouest », avec qui le bilan carbone avait été mis en place en 2024.



## L'année de la consolidation

L'année 2025 ne s'est pas traduite par un foisonnement de nouvelles actions, mais plutôt par une consolidation de celles déjà identifiées et engagées (réduction des émissions liées aux déplacements, tri et réduction du volume de déchets, dons aux recycleries, pratiques de sobriété numérique, etc.).

Plusieurs mesures parmi celles à plus fort potentiel demeurent difficiles à déployer car l'agence ne dispose pas de tous les leviers. Par exemple, le suivi fin et l'optimisation des consommations d'eau et d'énergie reste limités par des contraintes techniques (les consommations ne sont pas sectorisées au sein du bâtiment, ce qui ne permet pas de distinguer les émissions imputables aux locaux de l'agence). Par ailleurs, le bilan carbone avait révélé la part significative des émissions attribuées aux prestataires de services (plus d'un tiers des émissions estimées). Celles-ci sont estimées sur la base de ratios financiers, et restent complexes à évaluer précisément et à faire évoluer, même si certains prestataires communiquent désormais directement leur empreinte carbone relative aux travaux réalisées pour l'agence (par exemple, 693 kg CO<sub>2</sub>eq pour l'impression des publications par l'imprimerie Cloître).

Dans un souci de pragmatisme, certaines actions initiées en 2024 ont été abandonnées ou révisées, faute de résultats suffisamment exploitables. Le suivi systématique des modes de déplacement des participants externes lors des événements, dont les données se sont révélées trop hétérogènes ou incomplètes en 2025, est par exemple suspendu.

## L'agence poursuit toutefois ses progrès

Malgré ces obstacles, l'agence continue son engagement. L'amélioration la plus significative de l'année porte sur les déplacements motorisés. Le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de service a chuté de 25 577 km à 15 911 km, soit 38 %, entre 2024 et 2025, confirmant une dynamique de réduction déjà amorcée l'année précédente. Cette baisse importante contribue mécaniquement à diminuer la consommation de carburant et les émissions associées. De plus, l'augmentation de réunions et formations en visio-conférence des collaborateurs de l'agence contribue à limiter les déplacements. Les déplacements domicile-travail en transport en commun sont encouragés. La lecture des déplacements liés à la participation aux instances est plus complexe. Les configurations très diverses (formats de réunions variables, nouvelles instances de pilotage thématique (Copil de l'observatoire de l'environnement)) et le réajustement du format du conseil d'administration rendent l'analyse fine peu pertinente cette année. Quoiqu'il en soit, l'empreinte de ces déplacements reste relativement marginale dans l'empreinte globale de l'agence.

En ce qui concerne la consommation de ressources et déchets, les impressions réalisées à l'agence font l'objet d'un point d'alerte. Malgré une diminution de 17 % des impressions noir et blanc et de 21 % des impressions couleur, le volume global reste élevé, représentant en moyenne une dizaine d'impressions par personne et par jour travaillé, dont une très forte proportion en couleur (86 %). Ce constat a conduit l'agence à cibler explicitement cet axe et à mener une communication interne dédiée afin d'encourager une meilleure sobriété dans les usages en imprimant par défaut du noir et blanc et en limitant les impressions pour usages internes.

La démarche de sobriété numérique se prolonge dans l'adoption des nouveaux usages du numérique. Ainsi, dans le cadre d'un programme de sensibilisation à un usage responsable de l'intelligence artificielle, les collaborateurs de l'agence ont été informés des impacts énergétiques (et plus globalement environnementaux) associés à ces nouveaux outils.

## Déplacements

**-38 %**

de kilomètres parcourus en véhicules de service (25 577 km → 15 911 km)

## Diminution des impressions

**-17 %**

d'impressions noir et blanc



**-21 %**

d'impressions couleurs



**10**

impressions par personnes et par jour travaillé, dont 86 % en couleur

# RAPPORT FINANCIER

## Le bilan

Le patrimoine de l'Adeupa au 31 décembre 2025, qui s'élève à 1 103 375 €, est relativement stable (- 3%) par rapport à 2024, malgré la répercussion du résultat négatif de 2024.

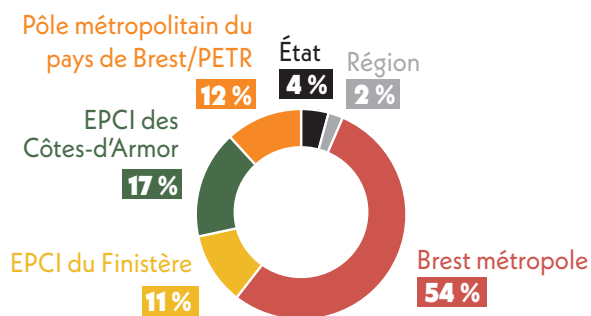
À l'actif, les immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels. Il reste à amortir le logiciel de gestion de projets et de suivi du programme de travail partenarial Compas, qui a largement évolué en 2025, avec de nombreux développements nouveaux. Les immobilisations corporelles sont faibles et consistent en quelques aménagements de l'Urbalieu ainsi que l'adaptation des espaces de travail dans les locaux loués au 18 rue Jean Jaurès à Brest, en déclinaison du plan d'action du projet interne de l'agence.

La trésorerie (résultat de gestion) est saine et représente un peu plus de 2 mois de fonctionnement (67 jours). C'est une marge prudente, acceptable pour une structure essentiellement alimentée par des aides publiques.

Au passif, les fonds propres alimentent la trésorerie, ce qui signifie que l'agence bénéficie d'une bonne autonomie financière avec les contributions de ses membres. En toute logique, le besoin en fonds de roulement est couvert avec une marge de 11 982 €, ce qui est viable mais plus tendu qu'en 2024 avec une marge de sécurité moindre.

Les fonctions d'administrateurs de l'agence sont bénévoles. Les trois cadres salariés percevant les rémunérations les plus élevées ont perçu un montant total brut annuel de 225 982 €. Ce montant est en très légère hausse de 0,35 % par rapport à l'année précédente.

Part des subventions attribuées en 2025, par type de membre (hors simples cotisants)



**1 103 375 €**

de patrimoine pour l'Adeupa

**48 946 €**

résultat positif 2025

## Le compte de résultat

L'Adeupa présente un résultat positif de 48 946 € au 31/12/2025. Malgré une très légère baisse des produits à hauteur de 0,2 %, l'agence a connu une légère diminution des charges externes de fonctionnement de 0,69 % par rapport à 2024. Celles-ci s'élèvent à 538 894 € en 2025.

Seule la maintenance des logiciels a connu une augmentation significative. Les diminutions de charges s'expliquent par la fin des travaux de l'Urbalieu, un moindre recours à des prestations externes et une diminution des honoraires d'avocats (moins d'interventions sur les contentieux en cours). En revanche, certains contrats de maintenance informatique ont légèrement augmenté et il y a eu des achats de données statistiques partenariales en plus.

Les prestations contractuelles soumises à TVA ont représenté moins de 5 % des produits pour un montant total de 139 564 €. Cela constitue une légère augmentation par rapport au montant de 2024 (128 957 €).

Les produits issus de la contribution des membres, ressource principale de l'agence pour la mise en œuvre du programme partenarial, ont été en très légère hausse de 1,5 % malgré l'arrêt total de la subvention du Département du Finistère.

Les charges de personnel, qui représentent de manière stable au moins 72 % des charges totales sont un peu inférieures à celles de 2024 avec un montant de 2 337 650 € (sans compter les alternants et stagiaires). Cela s'explique par plusieurs départs en 2025 qui n'ont pu être remplacés que début 2026. Le taux moyen d'augmentation des salariés CDI en 2025 est de 1 % par rapport à 2024, avec un montant moyen de 39,81 €.

L'année 2025 est bénéficiaire, ce qui s'explique par des charges moindres par rapport à 2024 qui a été une année particulière avec les 50 ans de l'Adeupa, mais aussi les mobilités. Ce résultat témoigne de la bonne santé financière de l'agence avec un modèle économique fiable pour le moment. La bonne gestion de la masse salariale reste un enjeu pour préserver l'avenir et maintenir l'équilibre financier en lien avec les niveaux de contributions des membres, sachant que les ressources liées aux prestations contractuelles, qui constituent une faible proportion, restent évidemment fluctuantes.

**3 225 454 €**

de produits, dont

**139 564 €**

de prestations contractuelles

**3 176 508 €**

de charges

# ZOOM SUR UN PROJET

## LES SCÉNARIOS PROSPECTIFS 2050

Afin de bâtir une vision collective et une ambition pour l'Ouest breton, l'agence a proposé à ses membres un travail prospectif lors de son Assemblée Générale de juin. Quatre scénarios pour 2050 ont été soumis au débat, sous forme d'ateliers de travail ; en voici un résumé.

### L'OUEST BRETON :

#### coopératif



Dans un contexte d'accueil national et au-delà des frontières, l'Ouest breton s'ouvre aux nouvelles populations venues autant pour des raisons économiques que climatiques. Tous les territoires de l'Ouest breton tirent profit des nouvelles arrivées d'actifs. Les pôles universitaires bénéficient aussi d'arrivées supplémentaires d'étudiants. Les territoires littoraux continuent d'attirer une population de seniors à la recherche d'un cadre de vie agréable. De nouveaux équilibres territoriaux sont à l'œuvre avec autant de bénéfices que de contraintes.

#### réserve naturelle



La métropole brestoise mise sur la spécialisation régionale vers une économie productive verte grâce à une optimisation technique et une innovation durable. Brest et sa périphérie attirent de nouveaux actifs qualifiés et des étudiants. Les villes moyennes de l'Ouest breton, grâce à leur écosystème productif et les territoires littoraux, et au développement des nouveaux modes de travailler, tirent profit de l'arrivée de nouveaux actifs. Fort de sa reconnaissance environnementale, l'Ouest breton est considéré comme une zone à protéger pour le patrimoine naturel.

#### irréductible



L'Ouest breton se replie sur lui-même du fait du contexte national et international et se trouve désormais dans un contexte régionalisé d'état fédéral. Le solde migratoire avec l'étranger et les autres régions est limité, ainsi que les échanges commerciaux et culturels avec l'extérieur. Cela l'oblige à l'autonomie pour subvenir à ses besoins essentiels, tout en souffrant d'un manque de main d'œuvre. La construction neuve recule, et les logements vacants et résidences secondaires sont remobilisés en résidences principales.

#### à la dérive



N'ayant pas anticipé les transitions démographiques et climatiques en cours, l'Ouest breton n'attire plus d'actif et fait face à une pyramide des âges déséquilibrée. Les inégalités spatiales se creusent. Agriculture et industrie agroalimentaire, restées sur leur modèle, sont en crise. La production de logements neufs a persisté au détriment du patrimoine bâti existant sans tenir compte du contexte. Le parc de logements neufs est désormais surnuméraire et inadapté. Des friches se créent au cœur des communes et le marché immobilier s'effondre.

La journée, qui a réuni une quarantaine de personnes, a permis de faire évoluer ces scénarios. Une restitution sera réalisée en 2026. Ce travail a mis en lumière l'intérêt et les attentes autour d'une réflexion commune approfondie sur l'avenir de l'Ouest breton. L'agence continuera de ce fait son travail prospectif auprès de ses membres, sous des formes variées et évolutives.



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE  
18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST • Tél. 02 98 33 51 71

[www.adeupa-brest.fr](http://www.adeupa-brest.fr)

Directeur de la publication : Yves CLÉACH  
Contribution : Magali CAN, Nadine MORDANT  
Conception : Timothée DOUY, Jeanne LEFER  
ISSN : 1766-5531